

## Délibérations du Conseil Municipal du 7 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept novembre, à 10h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Salle Multifonctions sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 15

Vincent MINIER : Maire

Mme GOUR Christèle, M LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. MONREAL Antoine : Adjoints  
Mme COLIN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAUT Michel, M. JAFFRO Gérald, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger : conseillers municipaux

Absents excusés : 4 (dont 2 pouvoirs)

Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph (donne pouvoir à Roger GAREL), M. BOVI Hervé (donne pouvoir à Isabelle TRICOIRE), Mme CHATTON Valérie.

Absents : 0

Nombre de votants : 17

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 03/11/2020

M. Gérald JAFFRO place au bureau en qualité de secrétaire.

\*\*\*\*\*

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 octobre 2020**

Monsieur le Maire présente le compte rendu du conseil municipal en date du 3 octobre 2020.

**Le conseil municipal approuve le compte rendu par signature du registre.**

**2020-61 :**

#### **Rénovation du bâtiment au terrain des sports**

Considérant la vétusté du bâtiment actuel au terrain des sports ;

Considérant les besoins exprimés par différentes associations et la volonté des élus de répondre à ces besoins ;

Considérant le travail de la commission « Travaux – voirie » et le programme de travaux présenté avec un espace dédié à l'activité « football » et un espace mutualisé pour différentes associations ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,**

**- VALIDE le programme de travaux pour le projet de rénovation du futur bâtiment polyvalent du terrain des sports.**

**- VALIDE le lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet**

**2020-62 :**

#### **Rapport d'activités 2019 de Bretagne Porte de Loire Communauté**

Vu l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activités 2019 de Bretagne Porte de Loire Communauté doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal ;

Considérant la présentation de ce rapport par M. MINIER ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,**

**- PREND ACTE de ce rapport d'activités 2019 de Bretagne Porte de Loire Communauté.**

**2020-63 :**

**Nouveau prestataire pour l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'assainissement**

Considérant la fin du marché avec le prestataire actuel en charge de l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'assainissement à compter du 31/12/2020 ;

Considérant la consultation réalisée auprès de quatre entreprises ;

Considérant la réception de trois devis :

- SAUR pour 12 489,69 € HT par an
- VEOLIA pour 8 193,16 € HT par an
- STGS pour 5 981,80 € HT par an

Considérant que les caractéristiques techniques sont équivalentes ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,**

**- DECIDE de confier à la société STGS l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'assainissement sur la commune de Chanteloup pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, reconductible une fois pour un montant annuel de 5 981,80 € HT.**

**- DONNE mandat au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

**2020-64 :**

**Subvention RASED 2020**

Le RASED est un dispositif ressource organisé dont la mission d'aide spécialisée est mise au service de tous les élèves et dont les priorités d'action sont définies par l'IEN.

L'aide apportée par le RASED complète et accompagne les actions mises en place par les enseignants afin d'assurer la cohérence et la continuité pédagogique des enseignements. Il s'agit alors de veiller à garantir la complémentarité entre les dispositifs d'aide mis en place par l'enseignant dans le quotidien de la classe, les activités pédagogiques complémentaires et l'aide spécialisée, certains élèves pouvant bénéficier de plusieurs types d'aide.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes. Les modalités d'intervention des enseignants spécialisés et du psychologue scolaire auprès des élèves dépendent des besoins identifiés (Circulaire n°2014-107 du 18-8-2014).

La circonscription de Châteaubourg demande une subvention de 259 € pour l'année scolaire 2019/ 2020 pour l'achat de matériels (tests psychométriques, logiciels éducatifs ... Dépenses proratisées pour le secteur de Janzé en fonction du nombre d'élèves par commune).

Vu la délibération n° 2020-26 en date du 6 juin 2020 adoptant le budget primitif 2020 de la commune ;

Considérant la demande du RASED pour l'année 2020 ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :**

**- VALIDE le versement d'une subvention de 259 € pour l'année 2020 au titre du RASED.**

\*\*\*\*\*

**QUESTIONS DIVERSES**

**\* PPI : Programme pluriannuel d'investissement**

Le Maire présente le calendrier avec les projets du mandat.

**\* Projet « ECOLE »**

Le Maire présente aux élus l'étude réalisée en 2018 par le cabinet CERUR.

**\* Projet « Terrain des lagunes »**

M. Laurent présente le calendrier actualisé de ce projet suite à la réalisation de l'étude de sol.

**\* Eclairage « Chemin des Vergers »**

M. MONREAL présente les 2 devis reçus ce jour pour la mise en place d'un éclairage public au niveau du chemin des Vergers.

Séance levée à 13h20

**Suivent les signatures des membres présents :**

<b>MINIER Vincent</b>	<b>GOUR Christèle</b>	<b>LAURENT Yann</b>
<b>JAUNY Manuela</b>	<b>MONREAL Antoine</b>	<b>CHATELLAIN Marie-Anne</b> <i>Excusée</i>
<b>SIMONNEAUX Joseph</b> <b>Excusé (donne pouvoir à</b> <b>Roger GAREL)</b>	<b>COLIN Patricia</b>	<b>TARDIF Christophe</b>
<b>BUREL Nathalie</b>	<b>BOVI Hervé</b> <b>Excusé (donne pouvoir à</b> <b>Isabelle TRICOIRE)</b>	<b>HARDY-VIGNON Laurence</b>
<b>LEFAIX André</b>	<b>CADET Hélène</b>	<b>PRUNAUT Michel</b>
<b>CHATTON Valérie</b> <i>Excusée</i>	<b>JAFFRO Gérald</b>	<b>TRICOIRE Isabelle</b>
<b>GAREL Roger</b>		